

La santé et la sécurité au travail en Ontario (avril 2022 à mars 2023)

Rapport annuel du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences sur les activités du système de santé et de sécurité de l'Ontario.

Résumé du rapport

- Introduction
- Mesurer les résultats à long terme
- L'année (2022 2023) en chiffres
- Objectif 1 : Obtenir et utiliser les meilleures données probantes disponibles pour cibler les initiatives, mesurer le rendement et accroître la surveillance du système
- Objectif 2 : Améliorer les connaissances en santé et sécurité au travail et les pratiques connexes
- Objectif 3 : Aider les parties en milieu de travail à assumer leurs rôles et responsabilités en matière de santé et sécurité au travail et à atteindre l'excellence
- Objectif 4 : Réduire les obstacles en matière de santé et sécurité pour les petites entreprises
- Priorité du système : Prévenir les maladies professionnelles
- Priorité du système : Amélioration de la santé mentale et prévention de la violence et du harcèlement au travail
- Conclusion
- Annexes

Message de la direction du système de santé et de sécurité au travail de l'Ontario

L'année écoulée a été importante pour le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et pour notre collaboration permanente avec les partenaires du système de santé et de sécurité au travail (SST) de l'Ontario (<https://www.ontario.ca/fr/page/le-systeme-de-sante-et-de-securite-au-travail-de-lontario>). Nous poursuivons nos progrès en matière d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail. Nous avons exploité de nouvelles données pour mieux orienter notre travail. De plus, nous avons coordonné nos efforts et nos ressources. Nous avons collaboré en vue d'atteindre des objectifs communs. Les initiatives et les services que nous avons délivrés reflètent le dévouement inébranlable de chaque individu et de chaque organisation au sein du réseau de SST.

Le lancement de la stratégie *La prévention, ça marche!* (<https://www.ontario.ca/fr/document/la-prevention-ca-marche>) en juillet 2021 a marqué une étape importante dans notre parcours. Au cœur de cette stratégie se trouve la vision d'un **Ontario où les milieux de travail favorisent et pratiquent des mesures de santé et sécurité chaque jour et permettent d'éviter les blessures, maladies et décès en milieu de travail**. La stratégie *La prévention, ça marche!* nous permet d'évaluer en permanence le monde du travail en Ontario. Elle fournit également les outils fondés sur des données probantes dont nous avons besoin pour apporter des changements qui comptent.

Faits saillants en 2022 2023

- Nous avons amélioré la base de données probantes. Nous avons collaboré avec des experts de l'industrie pour comprendre les dangers les plus importants au niveau sectoriel, leurs causes souches et les stratégies de contrôle.
- Nous avons amélioré les connaissances et les pratiques en matière de SST sur les lieux de travail. Les organismes de formation agréés ont dispensé des formations sur le **travail en hauteur** à plus de **220 000 travailleurs**. Les organismes de formation agréés ont également dispensé une formation à l'agrément des membres des **comités mixtes sur la santé et la sécurité au travail** à plus de **48 000 apprenants**.
- Nous avons soutenu le respect de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*. Nous avons effectué **7 593 visites sur le terrain dans 6 336 lieux de travail et émis 13 550 ordres et exigences** au cours de multiples initiatives de sensibilisation et d'application de la loi dans les secteurs de la construction, des soins de santé, des industries et de l'exploitation minière.
- Nous avons lancé le **Programme pour la naloxone sur le lieu de travail**. Ce programme fournit gratuitement aux entreprises des trousse de naloxone en vaporisateur nasal et une formation gratuite du personnel. De décembre 2022 à mars 2023, **792 lieux de travail admissibles** ont bénéficié du programme. Nous avons financé la formation de 632 apprenants sur la manière de reconnaître les symptômes d'une surdose d'opioïdes chez un travailleur et d'y réagir en toute sécurité. Nous avons également financé la distribution de 666 trousse.

Comme vous le verrez tout au long du présent rapport, le système de SST est de plus en plus axé sur les données et les résultats. Par exemple, cette année, nous avons introduit une série d'indicateurs de rendement clés (IRC). Ces derniers mesurent le rendement du système de SST au fil du temps. Ils mettent également en lumière les effets de la stratégie La prévention, ça marche! Les IRC sont spécifiques à chaque objectif de la stratégie La prévention, ça marche! Ensemble, ils montrent comment le système fonctionne dans son intégralité pour changer la donne.

À long terme, notre objectif est de réduire l'occurrence des blessures, des maladies et des décès sur le lieu de travail. Nous nous engageons à mesurer et à rendre compte chaque année des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif.

Pour l'avenir, nous devons rester vigilants, souples et collaboratifs dans notre quête vers des lieux de travail plus sûrs et plus sains. Ensemble, nous pouvons continuer à avoir un effet positif sur le bien être des travailleurs de l'Ontario. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que notre province demeure l'un des territoires les plus sûrs où travailler.

Nous tenons à souligner que le succès de notre système de SST est le fruit d'efforts communs. Nous remercions chacun de nos partenaires et des intervenants du système pour le rôle crucial qu'ils jouent dans la promotion de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail de l'Ontario.

Dr Joel Moody, directeur général de la prévention/sous ministre adjoint, Bureau de la prévention

Sandra Lawson, sous ministre adjointe, Division de l'équité, de la santé et de la sécurité en milieu de travail

David Beaulieu, sous ministre adjoint, Division des politiques stratégiques

Message du Conseil de prévention

Le Conseil de prévention s'efforce d'améliorer la santé et la sécurité en Ontario. Nous sommes fiers de conseiller le ministre du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et le directeur général de la prévention au sujet des enjeux qui touchent la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Notre approche est à la fois préventive et proactive.

En 2022-2023, les membres du Conseil ont partagé leurs connaissances et leurs expériences dans les multiples secteurs qu'ils desservent. Ils ont été en mesure de fournir des perspectives et des points de vue différents sur les secteurs au sein desquels ils pourraient avoir des effets durables sur la santé et la sécurité.

Le Conseil a eu l'occasion de collaborer avec le ministère et de discuter des priorités pour 2022–2023. Nous avons sollicité l'avis de médecins de soins primaires sur les maladies professionnelles et les problèmes persistants liés à COVID–19. Nous avons étudié les leçons tirées de la COVID–19. Nous avons également formulé des recommandations sur la manière d'améliorer la SST dans un monde post COVID–19. *****

Nous tenons à remercier Erin Oliver et Patrick Bourgeois pour le leadership, l'orientation et le soutien qu'ils ont apportés pendant leur présidence. Nous souhaitons également la bienvenue à notre président nouvellement élu, Stephen Chaplin. Nous sommes impatients de travailler avec lui pour protéger et améliorer la santé et la sécurité des travailleurs de l'Ontario.

Membres du Conseil de prévention en 2022–2023

Blair Allin, représentant national en santé et sécurité, Fraternité internationale des chaudronniers

Brian Arnold, chef des pompiers, Service d'incendie de Cambridge

Patrick Bourgeois (vice président), directeur de la construction, Peter Kiewit Sons ULC *****

Stephen Chaplin (président, à partir de février 2023), vice président de la santé, de la sécurité et de l'environnement, EllisDon

Rodney Cook, vice président des services de santé et de sécurité au travail, Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

Cora DeMarco, gestionnaire, Technica Mining

Colin de Raaf, directeur de la formation, Christian Labour Association of Canada

Daniel Fleming, gestionnaire, formation et développement pour la région du Grand Toronto

Dr Isra Levy, vice président aux affaires médicales et à l'innovation, Société canadienne du sang

Lee Anne Lyon Bartley, vice présidente directrice, Santé, sécurité, environnement et qualité, groupe Dexterra

Bill Mader, Spécialiste de l'isolation thermique, section locale 95

Erin Oliver (présidente), vice présidente de la santé, de la sécurité et de la durabilité, Modern Niagara Group Inc. *****

Patricia Pereira Janicas, directrice, Santé et sécurité, Kenaidan Contracting Ltd

Dustin Philp, président d'usine, Tormont (unité de Concord), section locale 112 d'Unifor

Sandro Pinto, directeur exécutif, section locale 183 de l'Union internationale des journalistes d'Amérique du Nord (UIJAN) *****

Peter Rowe, administrateur, président du comité de réglementation, Ontario Petroleum Institute

James St. John, directeur commercial/secrétaire financier, Central Ontario Building Trades

Roger Tickner, président, Tickner and Associates Inc. *****

*Vous trouverez la composition actuelle du Conseil de la prévention (<https://www.pas.gov.on.ca/fr/Home/Agency/360>) dans la liste des organismes et des personnes nommées par le gouvernement.

Sommaire

Le présent rapport fait le point sur la situation de la santé et de la sécurité au travail en Ontario. Il présente également les nombreux moyens mis en œuvre par le ministère et ses partenaires pour améliorer la situation de la province à ce chapitre.

En 2021, lorsque nous avons lancé notre stratégie *La prévention, ça marche!*, l'Ontario affichait les taux les plus bas au Canada en matière de perte de temps de travail attribuable aux blessures. Toutefois, même une seule blessure ou un seul décès sur le lieu de travail est une blessure ou un décès de trop. En tant que système, nous nous engageons à nous améliorer en permanence et à apporter un soutien continu aux lieux de travail afin d'améliorer la santé et la sécurité au travail.

Nous faisons part de nos progrès chaque année dans le présent rapport annuel. Voici quelques uns des faits saillants de la période 2022–2023 :

- Les organismes de formation agréés ont dispensé de la formation pour le **travail en hauteur** à plus de **220 000 travailleurs**, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2021–2022. Les organismes de formation agréés ont également dispensé une formation à l'agrément des membres des **comités mixtes sur la santé et la sécurité au travail (CMSST)** à plus de 48 000 apprenants, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2021–2022. Ces chiffres sont supérieurs à nos objectifs pour l'année.
- Nous avons lancé le **Programme pour la naloxone sur le lieu de travail**. Ce programme fournit gratuitement des trousse de naloxone en vaporisateur nasal et une formation gratuite du personnel sur les lieux de travail admissibles. De décembre 2022 à mars 2023, **792 lieux de travail admissibles** ont bénéficié du programme. Cela comprend la formation de 632 apprenants afin de reconnaître les symptômes d'une surdose d'opioïdes chez un travailleur et d'y réagir en toute sécurité et la distribution de 666 trousse de naloxone.
- Plus de **350 000** utilisateurs uniques ont accédé aux modules d'apprentissage en ligne gratuits du ministère sur la sensibilisation à la santé et à la sécurité, destinés aux travailleurs et aux superviseurs.
- La Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB) a inscrit **1 075** nouvelles entreprises au **programme Excellence en santé et sécurité** entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023. Les petites entreprises continuent d'être l'un des secteurs d'intervention privilégiés.
- Les inspecteurs du ministère ont augmenté leurs activités proactives sur le terrain en 2022–2023 de **14 %, pour un total de 41 088**. Le nombre total d'activités sur le terrain, tant proactives que réactives, s'est élevé à **77 404 sur 35 407 lieux de travail**.
- Nous avons introduit des indicateurs de rendement clés spécifiques à chaque **objectif de la stratégie La prévention, ça marche! afin de mesurer les effets des efforts collectifs** déployés dans l'ensemble du système pour réduire le nombre de blessures et de décès.
- La WSIB a versé environ 700 000 dollars en rabais dans le cadre de son Programme de reconnaissance des employeurs pour la sécurité au travail en Ontario. Cela représente une augmentation de 33 % par rapport à l'année dernière.

Suivant (<https://www.ontario.ca/fr/document/la-sante-et-la-securite-au-travail-en-ontario-avril-2022-mars-2023/introduction>)

Mis à jour : 23 octobre 2024
Date de publication : 23 octobre 2024